

ETUDES REGIONALES SUR LE PARASITISME OVIN ET BOVIN

=====

Une réunion de travail s'est tenue à la Direction de la Qualité les 29 février et 1er mars dernier. Elle regroupait les membres de l'I.N.R.A., des Instituts Techniques, Laboratoires Départementaux, F.D.G.D.S. et Chambre d'Agriculture menant des actions sur le parasitisme interne dans leur région.

La première journée a été consacrée aux ovins ; le plan de relance a stimulé des actions régionales et départementales d'étude du parasitisme. Elles ont été de deux ordres. En premier lieu, des coproscopies (parfois accompagnées de coprocultures et de bilans comme en Limousin) ont été réalisées dans un nombre important d'exploitations. Les grandes tendances du parasitisme sont dégagées, ainsi que la prévalence des divers parasites au cours de l'année. A partir d'une enquête menée par l'I.N.R.A. dans 50 exploitations caprines d'Indre-et-Loire, l'intérêt de réunir des informations sur les exploitations en plus des résultats de coproscopies a été mis en évidence, dans le but de caractériser les exploitations à risque parasitaire plus élevé. Un questionnaire-type adapté à la production ovine sera préparé et envoyé aux départements intéressés. Une seconde démarche consiste à effectuer un suivi mensuel dans un nombre limité d'élevages (Loir-et-Cher, Indre). Dans quatre départements de la Région Rhône-Alpes, le G.I.E. ovin a coordonné la méthodologie de choix des animaux, et l'évolution du parasitisme est présentée en variations d'un mois sur l'autre.

Les discussions ont concerné les diverses méthodologies mises en oeuvre ainsi que le retour aux éleveurs des informations recueillies.

La seconde journée, limitée à la matinée, a concerné les études régionales dans le secteur bovin, principalement celles utilisant la dynamique des populations de larves de Strongles présentes sur les pâturages. Faisant suite à une réunion similaire l'année précédente, il apparaît que la méthodologie de mise en place d'un avertissement du risque d'infestation par les Strongles est allégée au vu des résultats des premières années. De tels avertissements fonctionnent actuellement en Haute-Savoie, Haute-Saône et Finistère ; ils renseignent sur les tendances de l'évolution et les périodes à risque plus élevé, mais la détermination de seuil dangereux d'infestation des pâturages ne peut se faire que régionalement, en fonction des types d'animaux et des systèmes d'élevage. De tels relevés au niveau du pâturage sont également effectués dans des cadres expérimentaux (Eure), notamment dans le cas de Dictyocaulus, de démonstration de l'action du Paratect (Pfizer) ou dans un but de sensibilisation des agriculteurs aux problèmes de parasitisme (Côtes-du-Nord).

Cette réunion a été intéressante du point de vue connaissance mutuelle des travaux des uns et des autres, maillon indispensable pour arriver à harmoniser les techniques utilisées et envisager à plus long terme des comparaisons valables de résultats entre les régions.

L. GRUNER
I.N.R.A. - Tours-Nouzilly